# 1. La différence entre IAS et IFRS

| Critères | IAS | IFRS |
|---|---|---|
| Signification | International Accounting Standards (Normes comptables internationales). | International Financial Reporting Standards (Normes internationales d'information financière). |
| Création | Élaborées par l'IASC (ancien organisme). | Élaborées par l'IASB depuis 2001. |
| Période | Publiées avant 2001. | Publiées à partir de 2001. |
| Objectif | Harmoniser les pratiques comptables internationales. | Améliorer la comparabilité, la transparence et la qualité de l'information financière. |
| Statut | Certaines IAS sont toujours en vigueur. | Les IFRS constituent les nouvelles normes publiées par l'IASB. |

**À retenir :** IAS et IFRS désignent deux générations de normes comptables internationales. Les anciennes normes IAS continuent de s'appliquer lorsqu'elles n'ont pas été remplacées ou abrogées.

# 2. Le rôle de l'IASB et du cadre conceptuel

| Éléments | Explications |
|---|---|
| IASB | International Accounting Standards Board : organisme indépendant chargé d'élaborer et de publier les normes IFRS. |
| Mission principale | Harmoniser les pratiques comptables à l'échelle internationale et améliorer la qualité de l'information financière. |
| Élaboration des normes | L'IASB publie les normes après consultation des parties intéressées et selon une procédure officielle. |
| Cadre conceptuel | Document de référence qui définit les objectifs et les principes fondamentaux de l'information financière. |
| Objectif du cadre conceptuel | Aider l'IASB à élaborer les normes et les entreprises à appliquer les principes comptables lorsqu'aucune norme spécifique ne traite une opération. |
| Utilisateurs | Investisseurs, prêteurs et autres créanciers. |

**À retenir :** L'IASB élabore les normes IFRS, tandis que le cadre conceptuel constitue la base théorique qui guide leur élaboration et leur application.

# 3. Les caractéristiques qualitatives de l'information financière

| Catégories | Caractéristiques | Explications |
|---|---|---|
| Fondamentales | Pertinence | L'information doit pouvoir influencer les décisions économiques des utilisateurs. |
| Fondamentales | Image fidèle | L'information doit représenter fidèlement la réalité économique : elle doit être complète, neutre et exempte d'erreurs significatives. |
| Améliorantes | Comparabilité | Permet de comparer les informations financières entre plusieurs entreprises ou périodes. |
| Améliorantes | Vérifiabilité | Permet à différents observateurs compétents de parvenir à un accord raisonnable sur l'information présentée. |
| Améliorantes | Rapidité | L'information doit être disponible à temps pour influencer les décisions. |
| Améliorantes | Compréhensibilité | L'information doit être présentée de manière claire et structurée. |

**À retenir :** Les deux caractéristiques fondamentales sont la pertinence et l'image fidèle. Les quatre caractéristiques améliorantes sont la comparabilité, la vérifiabilité, la rapidité et la compréhensibilité.

# 4. La distinction entre actif courant et actif non courant

| Critères | Actif courant | Actif non courant |
|---|---|---|
| Définition | Actif destiné à être réalisé, vendu ou consommé dans le cycle normal d'exploitation. | Actif destiné à être utilisé durablement par l'entreprise. |
| Durée | Généralement dans les 12 mois ou au cours du cycle normal d'exploitation. | Généralement au-delà de 12 mois. |
| Objectif | Participer au fonctionnement courant de l'entreprise. | Servir durablement à l'activité. |
| Exemples | Stocks, créances clients, disponibilités, placements à court terme. | Terrains, constructions, matériel, logiciels, brevets. |
| Norme de référence | IAS 1. | IAS 1. |

**À retenir :** Un actif est courant s'il répond aux critères de classement prévus par IAS 1, notamment s'il est réalisé dans le cycle normal d'exploitation, détenu à des fins de transaction, réalisable dans les 12 mois ou constitué de trésorerie non soumise à restriction d'utilisation pendant au moins 12 mois. Dans les autres cas, il est généralement non courant.

# 5. Les deux présentations du compte de résultat : par nature et par destination

| Critères | Présentation par nature | Présentation par destination |
|---|---|---|
| Principe | Classe les charges selon leur nature économique. | Classe les charges selon leur fonction dans l'entreprise. |
| Classification | Salaires, achats de matières premières, amortissements, impôts. | Coût des ventes, frais commerciaux, frais administratifs, frais de distribution. |
| Objectif | Montrer la nature des ressources consommées. | Montrer les fonctions auxquelles les charges sont affectées. |
| Avantage | Simple à établir et ne nécessite pas de répartition fonctionnelle des charges. | Permet d'analyser les coûts par fonction et la marge brute. |
| Inconvénient | Ne permet pas directement de connaître le coût de chaque fonction. | Nécessite une affectation des charges parfois complexe. |
| Norme | IAS 1. | IAS 1. |

**Exemple :**

| Charges | Présentation par nature | Présentation par destination |
|---|---|---|
| Salaires | Charges de personnel | Coût des ventes ou frais administratifs |
| Amortissements | Dotations aux amortissements | Coût des ventes ou frais commerciaux |
| Achats de matières premières | Achats consommés | Coût des ventes |

**À retenir :** La présentation par nature classe les charges selon ce qu'elles sont ; la présentation par destination les classe selon leur utilisation.